



MA MAISON À L'ABRI DES INONDATIONS



Vous êtes propriétaire d'un logement situé en zone inondable dans la Baie de l'Aiguillon, le Syndicat Mixte Vendée Sèvre Autizes vous accompagne afin d'adapter votre logement au risque d'inondation et obtenir des aides financières, dans le cadre du PAPI* Bassin de la Vendée.

* Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI)

Le SMVSA vous accompagne dans le cadre du PAPI



DIAGNOSTIC SUR LES RISQUES

La plupart des habitations en zone inondable le resteront pour les événements les plus exceptionnels, malgré tous les aménagements hydrauliques que l'on pourra faire. Toutefois, selon la conception du bâti, des matériaux et des équipements utilisés, votre logement sera plus ou moins vulnérable. **Bénéficiez d'une analyse de sensibilité au risque inondation et d'un diagnostic personnalisé et gratuit.** Cette intervention vous permettra d'évaluer les risques et de déterminer les aménagements les mieux adaptés à votre situation.



LES ADAPTATIONS DU LOGEMENT

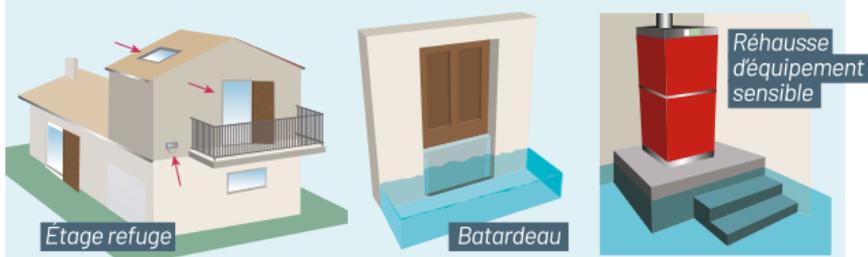
Certaines mesures parfois très simples vont permettre de limiter considérablement les dégâts pouvant être causés par une inondation. Ils visent en priorité la protection des personnes, la limitation des dommages sur vos biens et enfin le retour à la normale le plus rapidement possible en cas d'inondation. **Bénéficiez de conseils pratiques sur les adaptations à prévoir.**



LE FINANCEMENT ET LE SUIVI DES TRAVAUX

Sachez que les coûts liés aux aménagements préconisés par le diagnostic de vulnérabilité aux inondations peuvent être financés jusqu'à 80 % dans le cadre de cette étude. **Faites-vous accompagner dans l'élaboration de la demande de subvention et bénéficiez d'un suivi jusqu'à l'obtention de votre financement.**

Exemples de mesures financées



Communes éligibles : **Champagné-les-Marais. Puyravault. Saint-Radégonde-des-Noyers. Chaillé-les-Marais.**

À la demande des communes, le SMVSA vous accompagne en vous proposant de **bénéficier d'une expertise gratuite et personnalisée** avec l'intervention : **d'un géomètre expert** (SCP Bourgoin) pour évaluer votre sensibilité au risque d'inondation, **d'un bureau d'étude spécialisé** (ARTELIA) dans la conduite de diagnostic inondation et dans l'élaboration de demande de subvention.

Pour plus de renseignements

Marion Auger : **06 29 39 09 41**
diagnostic-smvsa@orange.fr

